

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Conseil de sécurité de l'Onu : quid de l'agenda du Gabon ?

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

Le quatrième mandat du Gabon comme membre non permanent du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (Onu), a débuté le mardi 4 janvier dernier. Ce qui fait suite à son élection, le 11 juin 2021. Lequel mandat durera deux ans. Cet événement a fait l'objet d'une cérémonie qui s'est tenue à New York (USA), au siège de l'organisation internationale. Manifestation à laquelle

a pris part l'ambassadeur, représentant permanent du Gabon aux Nations unies, Michel Xavier Biang.

Occasion pour ce dernier d'exprimer sa gratitude au chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, "pour la confiance placée en moi pour représenter le Gabon et donner écho à l'engagement permanent de mon pays en faveur de la paix et de la sécurité internationales". Et le diplomate gabonais de donner le ton : "Nous venons au Conseil de sécurité pas simplement pour remplir un quota, mais pour donner une voix, un visage, un engagement et un es-

poir à ces innombrables meurtris et victimes qui attendent une action à la dimension de leur peur et insécurité."

Ce mandat intervient, comme a souligné M. Biang, dans un contexte marqué par plusieurs défis.

Et l'intervenant de citer, entre autres, "le dérèglement climatique qui fragilise la vie de millions de personnes sur le globe ; les cris de détresse qui perdurent dans plusieurs régions du monde en proie aux crises répétitives, au terrorisme et à l'effet conjugué des groupes armés et des criminels transnationaux, etc."

Le Gabon, a dit son représentant aux Nations unies, donnera de la voix pour un rôle plus accru des femmes dans les processus de paix et de sécurité dans le monde. Tout comme il saisira chaque opportunité pour faire un plaidoyer mondial en faveur de l'exigence climatique en tant que menace à la sécurité interna-



Photo: DR

L'ambassadeur représentant du Gabon à l'Onu, Michel Xavier Biang, lors de son intervention.

tionale. La lutte contre les armes légères et de petits calibres, la lutte contre le terrorisme, celle contre la piraterie maritime; etc., ne seront pas en reste.

"Bien entendu, a conclu M. Biang, nous comptons œuvrer

avec l'ensemble de la Communauté internationale en ayant à l'esprit les propos éloquentes du président Ali Bongo Ondimba qui réaffirmait que toute menace contre une nation constitue une menace contre tous".

Guy Christian Mavioga a été enfin inhumé hier

Le secrétaire exécutif du Bloc démocratique chrétien (BDC) repose désormais au cimetière de Mindoube à Libreville.

Adjai NTOUTOUME
Libreville/Gabon

DÉCÉDÉ le 4 septembre 2021 à Libreville, le secrétaire exécutif du Bloc démocratique chrétien (BDC) et ancien porte-parole de la Majorité républicaine et sociale pour l'émergence a été inhumé hier au cimetière de Mindoube de Libreville. Cela, après un feuilleton judiciaire de quatre mois, ayant opposé son épouse à sa famille biologique.

La veille, sa dépouille a été successivement exposée au gymnase d'Oloumi, puis à sa résidence sise à Ozangue. L'on a noté, à cette étape d'Ozangue, la présence du président de l'Assemblée nationale, Faustin Boukoubi, et de l'ancien Premier ministre, Paul Biyoghe Mba. Tout comme celle de plusieurs représentants du Conseil national de la Démocratie (CND) et ceux des partis politiques (toutes tendances confondues). Ils étaient là tous pour rendre un ultime hommage à celui qui, ces derniers temps, portait le flambeau de "la paix des braves" dans notre pays. Il faut souligner que ces obsèques



Photo: Adjai Ntoutoume

La dépouille de Guy Christian Mavioga à son arrivée à Ozangue, à la veille de son inhumation.

n'ont pas été à la hauteur du statut de l'ancien porte-parole de la galaxie présidentielle. Toute chose causée, selon nombre d'observateurs, par la longue attente avant ses obsèques. Le tout consécutif aux tensions enregistrées entre sa famille biologique et sa belle-famille. Celle issue de son mariage... Au finish, le secrétaire exécutif du BDC a été inhumé hier au cimetière municipal de Mindoube, quelques instants après un office religieux organisé pour le repos de son âme.

Marié, il laisse, à la cinquantaine, une nombreuse famille inconsolable. C'est donc ainsi que prend fin un triste feuilleton qui aura duré un peu plus de quatre mois.

CND : adhésion de l'opposition au projet de réorganisation

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

LES représentants des partis politiques de l'opposition "modérée et républicaine" se sont retrouvés, mercredi dernier, au siège du Conseil national de la Démocratie (CND). Au centre de cette rencontre: la réorganisation du CND telle qu'envisagée par le projet de loi adopté en Conseil des ministres, le 17 décembre dernier. Lequel vise, entre autres, l'amélioration du fonctionnement du CND, le renforcement de ses missions, l'augmentation du nombre des membres du bureau à raison de deux vice-présidents, deux rapporteurs et deux questeurs. Entendu que la durée de leur mandat sera de quatre ans non renouvelables.

De façon unanime, les participants à cette rencontre se sont félicités et réjouis de l'initiative du gouvernement. D'autant que, selon eux, le bureau actuel du



Photo: DR

Vue des représentants des partis de l'opposition.

CND n'est plus représentatif de la pluralité des sensibilités politiques présentes au sein de cet organe censé être régulateur de la démocratie dans notre pays. À en croire le président du Front d'égalité républicaine (Fer), Bonaventure Nzigou Manfoumbi, porte-parole de ses pairs, un des objectifs de cette rencontre était donc de poser les jalons d'une réflexion sur la mise en place de ce nouveau bureau. Lequel, a-t-il

précisé, devra impulser une nouvelle dynamique à cette institution créée à l'issue des Accords de Paris, afin de remédier à la crise politique née de la contestation des résultats de l'élection présidentielle de décembre 1993. Une institution qui, depuis un certain nombre d'années, pâtit de nombreux dysfonctionnements et croule sous le poids de plusieurs difficultés, entre autres financières.